

Communiqué de Presse

Négociation de la convention collective de travail auprès de l'Entreprise des P&T (EPT)

L'OGBL revendique l'application des dispositions légales prévues

La mise en œuvre des directives européennes visant à libéraliser les activités de la poste scelle la perte définitive des derniers monopoles de l'Entreprise des P&T (EPT) au plus tard en décembre 2012 et expose les activités courriers aux lois d'une économie de marché sans pitié. Le master plan visant à adapter l'Entreprise des P&T aux lois du marché (Agenda 2012) envisage en outre la création prochaine d'une société de télécommunication de droit privé englobant LUXGSM.

Les acquis sociaux tant au niveau des carrières que des conditions de travail au sein de l'EPT sont en danger imminent. Ces derniers ne peuvent être garantis que par une convention collective de travail. La convention collective de travail est le résultat de négociations selon les dispositions des relations collectives de travail prévues dans le droit de travail.

Le Syndicat Services publics de l'OGBL dénonce la stratégie de négociations individualisées et de brouillage délibéré entre les syndicats de la part du comité de direction de l'EPT et appelle tous les syndicats habilités par le code du travail à entamer immédiatement et ensemble des négociations salariales constructives.

C'est avec grand étonnement que le Syndicat Services publics de l'OGBL prend note que le LCGB publie des communiqués de presse sur de soi-disant négociations salariales dont on ne peut supposer qu'il s'agisse de discussions informelles au sein du comité de direction de l'EPT.

Le syndicat Services publics est indigné du fait que le LCGB annonce un échec de négociations salariales qui n'ont pas eu lieu.

**Communiqué par le Syndicat Services publics de l'OGBL
le 11 février 2010**



Onafhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg

Mil Lorang
Département Communication et Relations publiques

146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg
Tél.: (+352) 496005-262 Fax: (+352) 496005-290 www.ogbl.lu
email : mil.lorang@ogbl.lu